

Valence, le 11 mai 2010

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU 6 MAI 2010

Étaient présents :

Membres de l'administration :

M. Faure, Proviseur.
M. Mateo, Proviseur adjoint.
M. Navarro, Intendant.
Mme Lautonne, Directrice du cycle 1.
M. Jardonnet, Directeur des cycles 2 et 3.
M. Gómez, CPE.

Représentants du personnel :

M Bousquet, personnel du premier degré.
M. Carrat, personnel du premier degré.
M. Hubert, enseignant du second degré.
Mme Fervenza, enseignante du second degré.
M. Michel, enseignant du second degré.

Représentants des parents d'élèves:

Mme Juan Vidal
Mme Lopez de la Fuente
M. Medina
M. Rubio

Représentants des TOS

M. Ribes

Représentants des élèves :

Mlle Burgos, 1^{ère} S1.

Autres membres présents :

M. Viratelle, Président de la Société Française de Bienfaisance.

Membres absents excusés :

M. Letellier, Directeur de l'Institut Français de Valence.
Mme Cussac de Llombart, Consule Honoraire représentant M. le Conseiller de
Coopération et d'Action Culturelle.
M. Del Río, Directeur des études espagnoles.
M. Monleón, personnel de surveillance.
Mlle Maldonado, 1^{ère} LES.
Mlle Fayos, TS1.

Le quorum étant atteint, M. FAURE, Proviseur, ouvre la séance à 17h35.

M. le Proviseur présente les excuses de Mme la Consule honoraire représentant M. le Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle.

Il rappelle l'ordre du jour de ce conseil extraordinaire :

- L'organisation des horaires et des enseignements en classe de seconde pour l'année scolaire 2010-2011.

M. Le Proviseur rappelle que la réforme du lycée a instauré un Conseil pédagogique qui a travaillé à plusieurs reprises sur les propositions qui seront faites ce soir. Sera examiné, lors de ce conseil, la mise en œuvre de la réforme au niveau de la classe de 2^{nde}, notamment en traitant des cours à effectifs réduits, de l'accompagnement personnalisé et de la grille horaire.

A cela, s'ajouteront deux autres points :

- Le calendrier 2010-2011
- La carte des emplois d'expatriés.

Il n'y a pas de question préalable.

1. LES HORAIRES :

La grille horaire est présentée aux membres du Conseil (document ci-après)

Le Proviseur annonce qu'au lycée français de Valence, les élèves auront quatre heures de français dont une en effectif réduit, ce qui correspond à cinq heures / professeur.

Mme Fervenza, représentante des professeurs, demande pourquoi les professeurs feront 5 heures.

Le Proviseur précise que l'heure dédoublée est une heure par semaine pour les élèves, mais que pour l'assurer l'horaire professeur est, a fortiori, de 5 heures. Il s'agit de moyen supplémentaire accordé au français.

Il en va de même en histoire-géographie : 2,5 en classe entière et 0,5 dédoublée.

En langue vivante, les élèves disposeront de 3 heures d'anglais et de 4 heures en lengua. Les élèves seront répartis en groupes de compétences langagières à partir de l'identification de leurs besoins. Les groupes d'activités langagières seront modulables, ce qui implique un alignement des classes en termes d'emploi du temps. En mathématiques, l'horaire sera de 3 heures, plus une dédoublée en raison de l'utilisation de l'outil informatique.

Une heure et 30 minutes seront également dédoublées en physique et en S.V.T. afin de mettre en œuvre les travaux d'expérimentation.

Mme De La Fuente représentante des parents (A.P.A) demande comment se détermine le seuil de doublement.

Le Proviseur répond que ce seuil est préconisé par les inspecteurs, les programmes, les modalités de travail (travaux pratiques, activités langagières...) mais aussi par des contraintes matérielles comme les capacités des salles spécialisées (laboratoires, salles de TP...) et par le matériel requis.

L'horaire entre parenthèses correspond à des heures à effectifs réduits selon les disciplines. (dédoublément au delà de 24 élèves)

| SECONDE GENERALE | HORAIRE | LF VALENCE |
|--|----------------------|----------------------|
| Enseignements communs obligatoires | | |
| FRANÇAIS | 4 | 3 + (1) |
| HISTOIRE-GEOGRAPHIE LV1 et LV2 | 3 5,5 | 2,5 + (0,5) |
| Anglais | | 3 |
| Lengua | | 4 |
| MATHEMATIQUES | 4 | 3 + (1) |
| PHYSIQUE-CHIMIE | 3 | 1,5 +(1,5) |
| SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE (SVT) | 1,5 | (1,5) |
| EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE | 2 | 2 |
| EDUCATION CIVIQUE, JURIDIQUE ET SOCIALE | (0,5) | (0,5) |
| HISTORIA | | 2 |
| VIE DE CLASSE | 10h annuelles | 10h annuelles |
| ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ | 72h annuelles (2) | 72h annuelles (2) |
| Enseignement d'exploration* (un obligatoire au choix) | | |
| SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES (SES) | 1,5 | 1,5 |
| PRINCIPES FONDAMENTAUX DE L'ÉCONOMIE ET DE LA GESTION | 1,5 | 1,5 |
| SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES (SES) | 1,5 | 1,5 |
| PRINCIPES FONDAMENTAUX DE L'ÉCONOMIE ET DE LA GESTION | 1,5 | 1,5 |
| LITTÉRATURE ET SOCIÉTÉ | 1,5 | 1,5 |
| MÉTHODES ET PRATIQUES SCIENTIFIQUES | (1,5) | (1,5) |
| TOTAL OBLIGATOIRE | 28,5h | 32h |
| Option facultative (une choix) | | |
| ALLEMAND | 3 | 3 |
| VALENCIEN | 3 | 3 |
| ATELIER ARTISTIQUE D'ARTS PLASTIQUES | 3 | 2 |
| | 28,5h à 31,5h | 32h à 35h |

*Premier enseignement d'exploration obligatoire choisi parmi les enseignements d'économie.

**Second enseignement d'exploration obligatoire différent de celui choisi en économie

2. LES ENSEIGNEMENTS D'EXPLORATION :

Ces enseignements ont pour objectifs principaux : de faire découvrir des champs disciplinaires de connaissances et les méthodes associées; d'informer sur les cursus possibles au cycle terminal comme dans le supérieur (IUT, classes préparatoires, université ...) ; d'identifier les activités professionnelles auxquelles ces cursus peuvent conduire.

Chaque élève choisit deux enseignements d'exploration, choix qui ne conditionne en rien son orientation future en classe de première : obligatoirement au moins un des deux enseignements d'exploration d'économie suivants :

« **Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion** » qui vise à découvrir les notions fondamentales de l'économie et de la gestion par l'observation et l'étude de structures concrètes et proches des élèves (entreprises, associations, etc.)

ou « **sciences économiques et sociales** » qui consiste à découvrir les savoirs et méthodes spécifiques à la science économique et à la sociologie, à partir de quelques grandes problématiques contemporaines.

Ces deux enseignements sont proposés au choix à tous les élèves.

Le Conseil pédagogique propose de retenir en deuxième choix, hors enseignements à coloration économique:

Littérature et société dont l'objet est de :

- connaître les enjeux, la variété et l'intérêt d'une formation littéraire et humaniste;
- percevoir les interactions entre la littérature, l'histoire et la société ;
- explorer la diversité des cursus et des activités professionnelles liées aux études littéraires.

Méthodes et pratiques scientifiques dont l'objet est de :

- se familiariser avec les démarches scientifiques autour de projets interdisciplinaires;
- comprendre l'apport et la place des sciences dans les grandes questions de société
- découvrir certains métiers et formations scientifiques.

M. Carrat représentant des enseignants du 1^{er} degré, souligne l'importance du valencien pour les élèves qui envisagent de travailler dans l'administration locale.

Le Proviseur répond que le lycée le propose délibérément en option le rendant ainsi accessible à tous les élèves. Ce qui n'aurait pas été le cas s'il avait été proposé en enseignement d'exploration.

3. L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Le Proviseur rappelle les points suivants :

Enjeu : Favoriser la maîtrise par l'élève de son parcours de formation et d'orientation.

Mise en œuvre : L'accompagnement personnalisé s'adresse à tous les élèves tout au long de leur scolarité au lycée.

-) Il relève de l'**autonomie des établissements** et se construit au sein d'un projet d'équipe pédagogique après approbation par le conseil d'établissement des modalités d'organisation proposées par le conseil pédagogique.

-) Il est distinct des heures de cours, pris en charge par les enseignants et **intégré à l'horaire de l'élève**.

-) L'horaire prévu pour chaque élève est de **72 heures** par année.

Contenus :

-) Permettre à l'élève d'acquérir des méthodes de travail dans le cadre d'activités coordonnées de soutien ou d'approfondissement

-) Travail sur les **compétences de base**, notamment sur la communication et l'expression à l'écrit et à l'oral.

-) Travaux **interdisciplinaires**

-) Travaux sur les **compétences disciplinaires**, de la remise à niveau à l'approfondissement.

-) Donner aux élèves, en développant leur **autonomie**, la possibilité de construire un projet d'orientation à partir de leurs choix personnels éclairés.

Les réflexions et propositions du Conseil pédagogiques sont exposées dans un document remis aux membres du C.E.

Il est proposé de mettre en œuvre les dispositifs suivants :

I) – SÉMINAIRE D'INTEGRATION ET DE MÉTHODOLOGIE : DU 3 AU 6 SEPTEMBRE 2010

Enjeu : Favoriser l'intégration au lycée en aidant les élèves à acquérir des outils méthodologiques. Initier le dispositif d'accompagnement personnalisé. Initier la réflexion autour de la problématique de l'orientation. Etablir des contrats de confiance avec les élèves

Mise en œuvre : Regroupement de l'ensemble des élèves dans différents ateliers. Moment de regroupement des élèves par division afin de favoriser la dynamique de classe à travers diverses activités.

Les différents modules préparés :

1 – ATELIER PRISE DE NOTES ET ORGANISATION DU TRAVAIL PERSONNEL

- Savoir rendre compte d'un document ou discours, à l'oral et à l'écrit
- Savoir organiser son travail écrit ou son intervention orale
- Apprendre à sélectionner, hiérarchiser, synthétiser
- S'adapter aux exigences cognitives du lycée

2 – ATELIER UTILISER LE BROUILLON

- Prendre le temps de la réflexion
- Chercher des idées
- Se préparer à la rédaction

3 – ATELIER EVALUATION

- Comprendre l'évaluation
- S'auto évaluer
- Evaluation par contrat de confiance

II) – ENTRETIENS

- Identification des besoins des élèves et de leurs attentes (entretiens individuels) en termes de parcours scolaire, développement personnel, activités extrascolaires, études supérieures ...
- Evaluation diagnostic : explication du dispositif qui sera pratiqué dans chacune des disciplines en début d'année

III) – POURSUITE DES MODULES MÉTHODOLOGIQUES (fin du 1^{er} semestre)

Poursuite des ateliers du séminaire et introduction de nouveaux modules :

4 – MODULE UTILISER LE BROUILLON

- Prendre le temps de la réflexion
- Chercher des idées
- Se préparer à la rédaction

5 – MODULE ARGUMENTATION

- Comprendre une idée
- Analyser une argumentation
- Problématiser
- Développer un point de vue argumenté
- Connaître les stratégies argumentatives en fonction des disciplines

6 – MODULE D'UTILISATION DES TIC

- Partager des informations et des ressources
- Amener à l'autonomie
- Usage des TIC dans les différentes disciplines
- TIC et recherche documentaire

IV) – NOUVELLE OFFRE DE MODULES (2nd semestre)

- Méthodologie disciplinaire
- Remise à niveau et approfondissement disciplinaire, notamment en français et mathématiques
- Elaboration et suivi du projet personnel d'orientation
- Découverte des métiers et des formations
- Travail sur la motivation
- Approches de l'oral

V) – LES MOYENS MIS EN ŒUVRE :

- 4 heures/professeurs par division de seconde : 20 heures/établissement
- Aligement de toutes ou parties des classes de seconde sur une plage horaire de deux heures
- Effectifs réduits et variables en fonction des activités
- Temps de concertation des équipes enseignantes pris dans le cadre horaire et hors présence des élèves, requis par d'autres dispositifs (évaluation, orientation...)

Le Proviseur invite les membres du C.E. à se prononcer sur l'organisation des horaires et des enseignements en classe de seconde pour la rentrée 2010

Les professeurs demandent une suspension de séance.

Résultats :

- Contre = 0
- Abstentions = 6
- Pour = 12

M.Michel représentant des enseignants du second degré, explique le vote des enseignants : « *tout en reconnaissant la qualité du travail présenté, ils sont contre la réforme du lycée.* »

4. LE CALENDRIER :

Après analyse de la proposition du S.C.A.C., l'établissement a transmis les remarques recensées. Il est observé que le projet de calendrier n'est pas véritablement différent de celui de cette année (voir document en annexe).

M.Carrat dit que les enseignants du cycle 3 sont affligés car le 3^{ème} trimestre comporte 9 semaines consécutives en fin d'année et que cela est difficile pour les élèves.

M.le Proviseur répond que ces observations ont été transmises au S.C.A.C. qui arrête le calendrier. Il fait remarquer que cette année, 11 semaines se suivent au dernier trimestre.

Les membres du Conseil d'établissement souhaitent attirer l'attention sur la lourdeur du troisième trimestre. Les représentants des personnels demandent à ce qu'on essaie de trouver une solution dès cette année et que l'on prenne en compte cet aspect dans la préparation des prochains calendriers.

5. LA CARTE DES EMPLOIS D'EXPATRIÉS 2011-2012

L'A.E.F.E. sollicite l'avis du C.E. pour examiner la reconduction des contrats d'expatriés. En l'occurrence, il s'agit du poste de Directeur de cycle 1 et 2 actuellement occupé par Mme Lautomne, qui sera à renouveler au 01/09/2011.

Le Conseil d'établissement se prononce à l'unanimité pour la reconduction du poste.

6. INFORMATIONS DIVERSES :

6.1 Communication : Le lycée dispose d'un nouveau logo.

Le Proviseur le présente et le détaille à l'appui d'un diaporama.

Il est précisé, pour répondre à M. Michel représentant des enseignants du 2nd, que le coût est de 1000€ avec les déclinaisons d'utilisation en papeterie.

6.2 Terrain de sports : Le proviseur adjoint annonce que le terrain de sport en gazon synthétique sera inauguré le mercredi 12 mai à 13h15 en présence de sportifs célèbres en résidence à Valence.

La séance est levée à 19h30.

Le secrétaire de séance

P.MATEO

Le Proviseur

S.FAURE